



N° 19/CD/10/21

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Comité de Direction

Séance du 17 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept octobre, à dix heures, le Comité de Direction s'est réuni en séance sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Président.

Collège d'élus : M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, Mme CURTO, Mme SERRES,

Collège de socioprofessionnels : Mme MICELI, M. VIGUIER, Mme BENQUE, Mme RICARD, Mme DUMAS,

Absents(e): M. CATHALA, Mme LOGEART, M. DORLEANS, Mme DELPUECH

Le Comité de Direction a choisi comme secrétaire de séance : Madame Sabrina RICARD

Objet n°2 : Contrat de sponsoring avec l'Association « CAP HANDI'KART » dans le cadre d'une participation au Championnat de France HANDIKART.

LE COMITE DE DIRECTION,

La ville de Balaruc-les-Bains est sensibilisée depuis de nombreuses années à la mise en accessibilité de la station et a obtenu en 2017 la marque nationale « Destination pour Tous ». Dans le cadre de ce projet plusieurs actions (développement, promotion ...) sont menées chaque année afin de mobiliser les acteurs et améliorer l'offre accessible.

L'association CapHandi'Kart nous a sollicités pour une opération de sponsoring.

Pour mener à bien leurs projets, les associations font appel à des partenaires et des sponsors prêts à les soutenir en leur apportant une aide financière et/ ou matérielle.

Cette association accompagne un pilote anciennement accidenté de la route, aujourd'hui en fauteuil roulant. La participation à ce championnat de France engage des frais et les participants ne peuvent subvenir seuls à toutes ces charges.

Monsieur Miguel PEINADO DELGADO a déjà pu apporter des conseils au projet de mise en accessibilité de la station dans le cadre de la commission communale d'accessibilité.

Ce projet s'inscrit bien dans le développement de l'accessibilité porté notamment par l'Office de Tourisme et concerne également le domaine sportif qui fait l'objet de projet au sein de la station.

L'Office de Tourisme a déjà été amené dans le passé à sponsoriser de petits projets locaux similaires (4L Trophy)

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :

Il est proposé que l'Office de Tourisme de Balaruc-les-Bains attribue à l'Association « CAP HANDI'KART - 7 Rue des Tonneliers - 34 540 Balaruc Le Vieux » un sponsoring d'un montant de 1500€ HT et conclu avec elle un contrat de partenariat fixant les engagements réciproques.

Des logos publicitaires seront affichés sur les supports de communication au regard du montant alloué.

L'attribution de ce montant sera conditionnée par la participation effective au championnat.

Compte tenu de tous ces éléments, il est demandé au Comité de Direction :

- de prendre acte des éléments présentés ci-dessus.
- d'autoriser la signature du contrat de partenariat ci-joint avec l'Association « CAP HANDI'KART ».
- d'attribuer un sponsoring d'un montant de 1500 € à cette Association. Les crédits nécessaires à son règlement sont inscrits au Budget Primitif 2019, chapitre 011, article 6238
- d'autoriser Pierre Lary, Directeur de l'Office de Tourisme-EPIC, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité de Direction après avoir délibéré vote à :

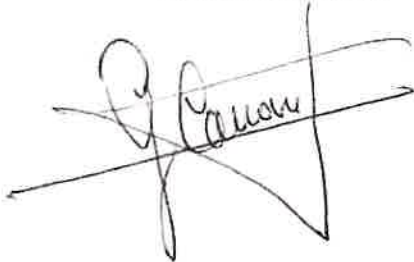
UNANIMITE

- **Approuve** l'exposé de son Président,
- **Prend acte** des éléments présentés ci-dessus.
- **Autorise** la signature du contrat de partenariat ci-joint avec l'Association « CAP HANDI'KART ».
- **Attribue** un sponsoring d'un montant de 1500 € à cette Association. Les crédits nécessaires à son règlement sont inscrits au Budget Primitif 2019, chapitre 011, article 6238
- **Autorise** le Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

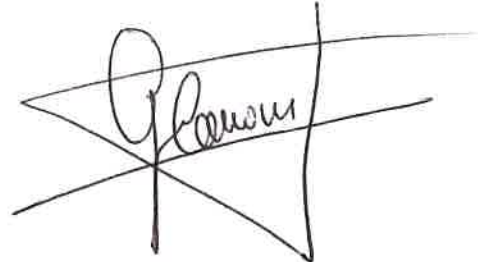
- Dît que copie de la présente Délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc-les-Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme
Transmis en Préfecture
Le 22/10/23
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', is written over a large, stylized star-shaped graphic.

Publiée et exécutoire, le 25/10/23
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', is written over a large, stylized star-shaped graphic.